

Assemblée Générale

Conseil Départemental de l'Ordre des Sages-Femmes de Paris



Lundi 12 décembre 2022

INTRODUCTION

Discours de bienvenue

Cécile MAREST, Présidente du Conseil

ORDRE DU JOUR 1/3

- ❑ Rapport moral de la Présidente
 - A. Composition du Conseil Départemental
 - B. Formalités ordinaires
 - C. Contrats
 - D. Actions 2022 et à venir
- ❑ Rapport financier du Trésorier
 - A. Expert-comptable
 - B. Cotisation ordinale
 - C. Bilan comptable
 - D. Budget prévisionnel 2023
- ❑ Rapport d'activité
Inscription, exercice, radiation ...
- ❑ Questions – réponses

ORDRE DU JOUR 2/3

□ Soirée thématique :

- Présentation de la Maison des Femmes de l'Hôpital Hôtel-Dieu

Intervenante : Candie GRANGE, sage-femme coordinatrice de la Maison des Femmes.

- Présentation de l'Entretien Post Natal Précoce

Intervenantes : Christine BLANCHOT-ISOLA, sage-femme formatrice ARIP et Céline VICREY, sage-femme coordinatrice au Réseau de Santé Périnatal Parisien

ORDRE DU JOUR 2/3

- Présentation du nouveau champs de prescription des sages-femmes, et des derniers textes législatifs concernant la profession

Intervenante : Marianne BENOIT TRUONG CANH, Secrétaire Générale du Conseil National de l'Ordre des Sages-Femmes.

- Présentation Mémoire 2022 - Ecole de sage-femme Baudelocque-Université Paris Cité : La relation sage-femme/femme : les termes utilisés pour nommer les femmes lors du discours directement adressé en salle de naissance

Intervenante : Amélie BERDIE, sage-femme hospitalière à la maternité de Villeneuve Saint-Georges Mémoire 2022 Ecole de sage-femme Baudelocque Université Paris Cité Mention TB avec félicitations du jury.

RAPPORT MORAL

Cécile MAREST – Présidente

A. COMPOSITION DU CONSEIL

ELUS TITULAIRES



Anna Gomis



Cécile Marest



Odile Philippon



Sylvie Carbonneaux



Willy Belhassen



Benoît Renaudin

Sortants en
2024 :

Cécile Marest

Willy
Belhassen

Sylvie
Carbonneaux

A. COMPOSITION DU CONSEIL

ELUS SUPPLEANTS



Catherine
Bridier-Deshais



Séverine
Chrétien



Angélique
Kazemzadeh

Sortants en
2024 :

Angélique
Kazemzadeh



Jolanta
Kuczkowska



Claire Mégret



Laurence Ploquin

Catherine
Bridier-
Deshais

Jolanta
Kuczkowska



Prochaines élections décembre 2024

LES FONCTIONS SUPPORT



Diariatou Traoré
Juriste



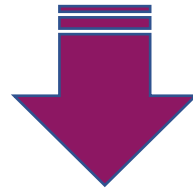
Christine Pereira
Assistante

B. FORMALITES ORDINALES

- Pour toutes questions liées à votre activité, le conseil départemental est votre interlocuteur principal et présent via différents supports :
 - Permanence téléphonique :
 - les mardis de 9h30 à 13h30
 - les jeudis de 13h30 à 17h30
 - Par mail à l'adresse : cd75@ordre-sages-femmes.fr (A privilégier en cas d'urgence, boîte email lue très régulièrement - inscriptions et radiations urgentes assurées en juillet et août)
 - Entretiens en présentiel sur rendez-vous

B. FORMALITES ORDINALES

- Changement de coordonnées, d'état civil ...
- Changement d'activité (disponibilité, installation en libérale, fin d'activité, retraite ...)
- Installation dite en « multisite » ou distincte :
 - + Envoi courrier recommandé motivé au conseil départemental du lieu d'exercice : adresse cabinet, activité, raison de l'installation

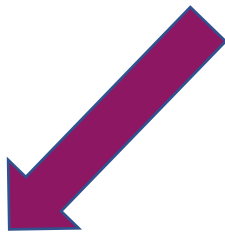


Démarches sur votre espace personnel

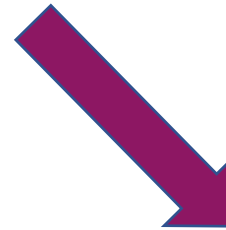
Site du Conseil National : www.ordre-sage-femmes.fr

B. FORMALITES ORDINALES

L'ACTUALISATION DES PROCEDURES DE RADIATION ET
DE RADIATION POUR MOTIF DE CHANGEMENT DE
DEPARTEMENT



Radiation
définitive



Radiation :
changement de
département

C. LES CONTRATS

NOUVEAUX MODELES DE CONTRATS A UTILISER

- Le conseil départemental émet un avis sur les contrats, dans un délai d'un mois à réception :
 - Favorable
 - Favorable avec observations
 - Défavorable avec indication des motifs
- Cela ne remet pas en cause votre droit d'exercer
- Des corrections doivent être apportées au contrat initial et renvoyé au conseil départemental

Nombre de contrats reçus en 2022 = 168

D. ACTIONS 2022

- ❑ FORMATIONS DES ELUS :
 - ❑ procédure de conciliation
 - ❑ contrats

- ❑ PASSAGE PACK 1

- ❑ TRIBUNE DANS « LE MONDE »

D. ACTIONS A VENIR

- ❑ Soirée thématique : présentation du nouveau code de déontologie
- ❑ Journée de formation : installation libérale et/ou contrat

➤ Propositions du public

RAPPORT FINANCIER

Benoît RENAUDIN, Trésorier

A. EXPERT-COMPTABLE

- Depuis 2019, le conseil départemental a pour obligation de faire valider ses comptes par un expert comptable :
 - FIDUCIAL en 2019 et 2020
 - THEA CONSEIL en 2021 et 2022
- Changement d'expert comptable au 1^{er} janvier 2023 :

In Extenso

B. LA COTISATION ORDINALE

RAPPEL

- Afin de simplifier et dématérialiser le process, le Conseil National gère les cotisations ordinales depuis le 1er Janvier 2022 :
 - Envoi de l'appel de cotisation aux sages-femmes
 - Réception des paiements
 - Envoi caducée et attestation de paiement
 - Gestion des demandes d'exonération
 - Procédure de mise en contentieux

B. LA COTISATION ORDINALE

- Prise en charge par le Conseil National de la cotisation ordinale :
 - Plus de perception directe, seulement la quote part réglée en 2 fois
- Le conseil National se charge du recouvrement :
 - Toute sage-femme n'ayant pas réglé sa cotisation sur 2 années consécutives a son dossier transmis à la société de recouvrement Arsenal qui demandera des frais en plus des paiements des cotisations manquantes

C. BILAN COMPTABLE

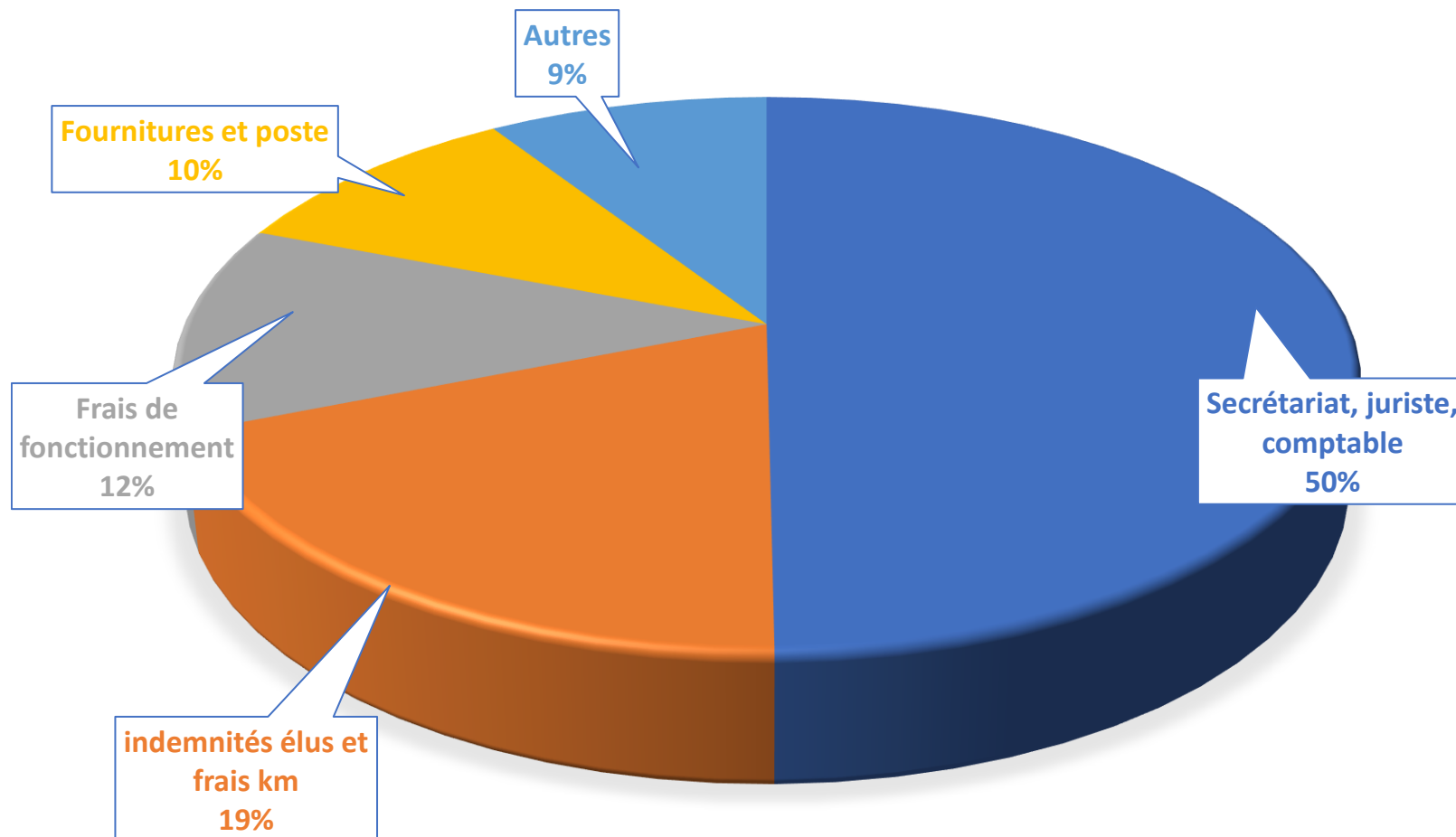
- **Compte de résultat :**
 - Produits : 62 656 €
 - Charges : 51 531 €
 - Résultat d'exercice : 11 425 €

- **Bilan actif :**
 - Créances : 80 261 €
 - Banque : 31 373 €

- **Bilan passif :**
 - Reserves : 40 869 €
 - Résultat d'exercice : 11 425 €
 - Dettes : 60 068 €

C. BILAN COMPTABLE

DEPENSES



TOTAL DEPENSES = 51 531 €

D. BUDGET PREVISIONNEL 2023

Recette estimée = 58 140€
(1292 SF)

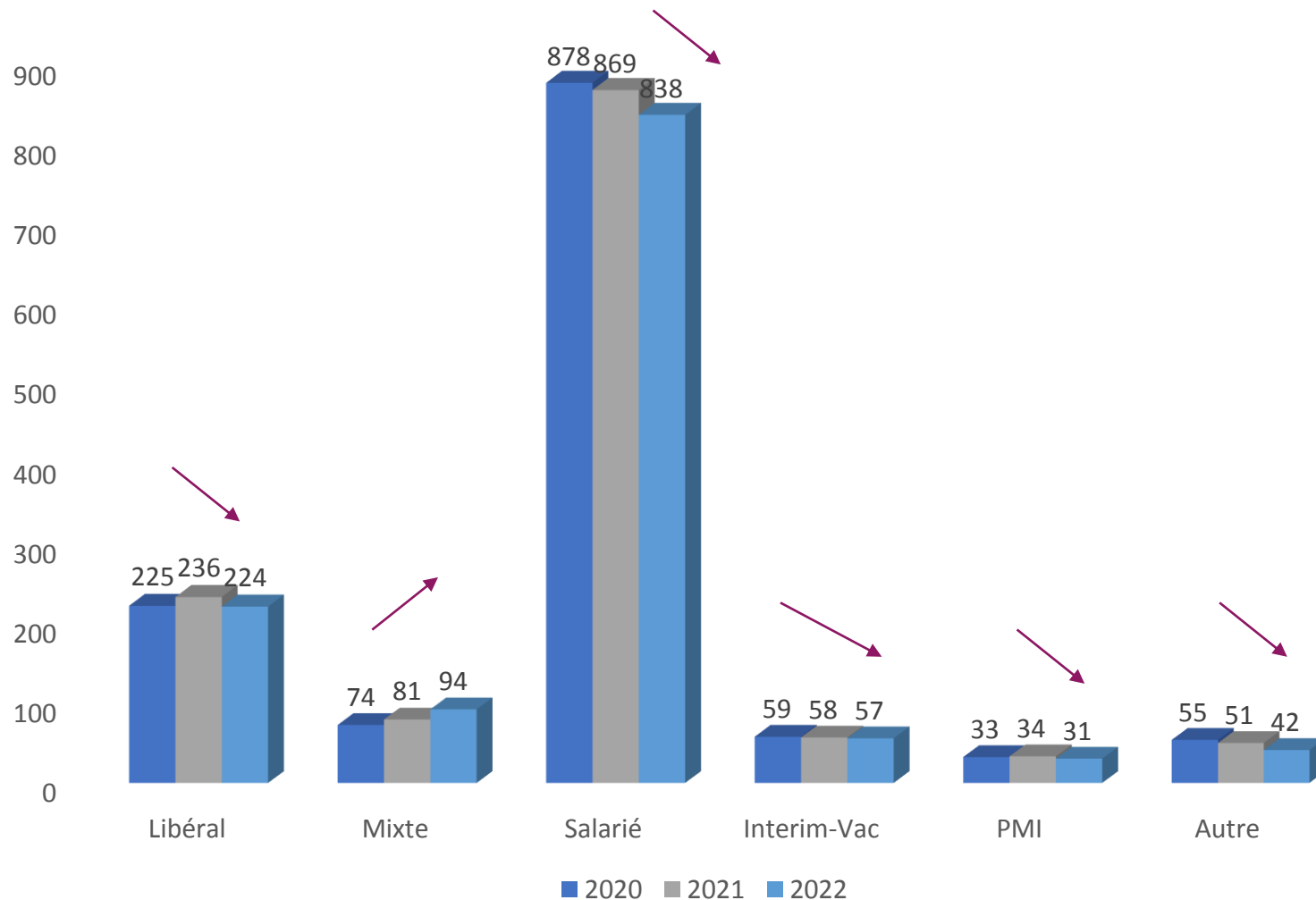
- La quote part de la cotisation ordinale reversée par le Conseil National constitue l'unique source de recettes.
- Quote-part cotisations 2023, sur 150 euros :
 - 95 euros pour le Conseil National
 - 10 euros pour l'Inter région
 - **45 euros** pour le Conseil Départemental

RAPPORT D'ACTIVITE

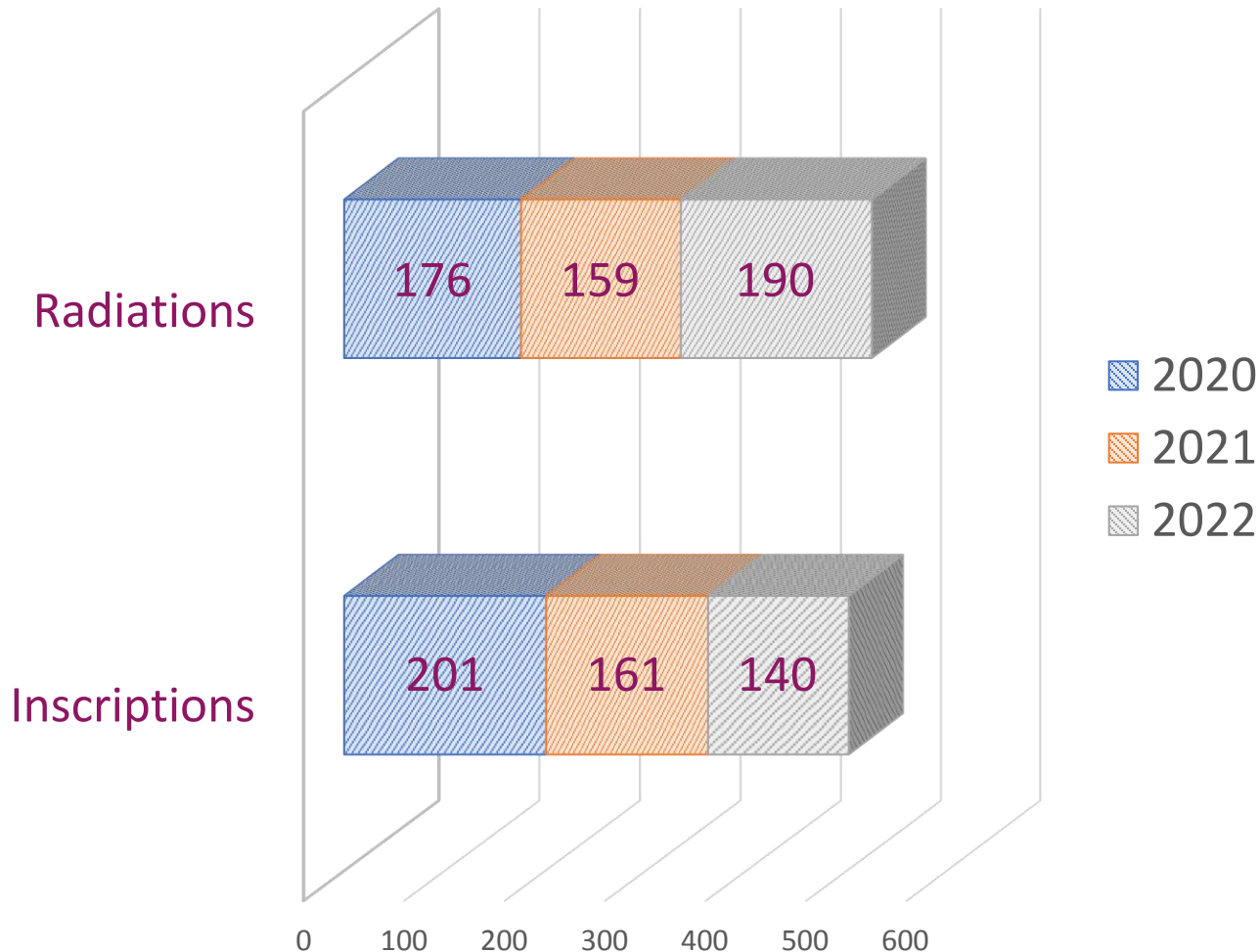
Cécile MAREST – Présidente

REPARTITION ET EVOLUTION DE L'EXERCICE

Point au 1^{er} décembre 2022



INSCRIPTIONS ET RADIATIONS



Motifs des radiations

1- Transfert vers un autre CDO

2- Retraite ou arrêt d'activité

3- Départ étranger

4- Changement de profession

5- Reprise d'études

6- Autre

ORIGINES NOUVEAUX DIPLOMES

Année d'obtention	Diplôme France métropolitaine et DOM TOM	Diplôme Belgique	Diplôme Suisse	Diplôme Luxembourg
2022	68	7	0	0
2021	79	4	0	1
2020	78	6	1	0

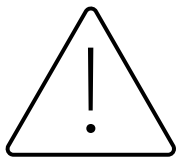
Répartition des Sages-Femmes libérales

Arrondissement	NB SF AU 26-11-19	NB SF AU 01-12-20	NB SF AU 15-11-21	NB SF AU 25-10-22
1er	4	5	5	4
2ème	2	2	2	2
3ème	2	3	4	4
4ème	7	7	6	6
5ème	7	10	8	7
6ème	3	4	4	3
7ème	12	6	7	6
8ème	5	9	8	8
9ème	9	9	10	9
10ème	8	7	9	9
11ème	19	17	20	26
12ème	32	35	35	31
13ème	14	23	23	23
14ème	14	13	14	13
15ème	30	33	36	37
16ème	21	25	27	29
17ème	28	23	27	30
18ème	23	23	23	26
19ème	17	16	20	20
20ème	21	21	22	23
TOTAL	278	291	310	316

PLAINTES ET CONCILIATIONS

Bilan 2021 :

- 1 plainte enregistrée suite à un signalement : non conciliation
- 1 signalement d'une clinique envers une sage-femme : pas de conciliation, pas de plainte de la clinique mais le conseil départemental de Paris a porté plainte



Certificat médical, ordonnance
de rééducation périnéale

Questions réponses





Pause

15 minutes...

SOIREE THEMATIQUE 1/2

- Présentation de la Maison des Femmes de l'Hôpital Hôtel-Dieu

Intervenante : Candie GRANGE, sage-femme coordinatrice de la Maison des Femmes

- Présentation de l'Entretien Post Natal Précoce

Intervenantes : Christine BLANCHOT-ISOLA, sage-femme formatrice ARIP et Céline VICREY, sage-femme coordinatrice au Réseau de Santé Périnatal Parisien

SOIREE THEMATIQUE 2/2

- Présentation du nouveau champs de prescription des sages-femmes, et des derniers textes législatifs concernant la profession

Intervenante : Marianne BENOIT TRUONG CANH, Secrétaire Générale du Conseil National de l'Ordre des Sages-Femmes.

- Présentation Mémoire 2022 - Ecole de sage-femme Baudelocque-Université Paris Cité : La relation sage-femme/femme : les termes utilisés pour nommer les femmes lors du discours directement adressé en salle de naissance

Intervenante : Amélie BERDIE, sage-femme hospitalière à la maternité de Villeneuve Saint-Georges



COCKTAIL DINATOIRE

Conseil Départemental de l'Ordre des Sages-Femmes de Paris

**13 rue des Tapisseries
75017 PARIS**

Tél. : 01.47.66.18.66

**Email :
cd75@ordre-sages-
femmes.fr**

www.cdosf75.info